

Préambule :

Je tiens tout d'abord avant de commencer la présentation du rapport d'introduction, à remercier très sincèrement, notre Secrétaire général Denis Lalys, les camarades du Bureau Fédéral et de la Commission Exécutive Fédérale pour la confiance qui m'a été apporté en me demandant de préparer le rapport d'introduction de ce Comité Fédéral National.

Honneur et responsabilité sont les deux sentiments qui m'animent aujourd'hui au moment de le présenter devant vous tous...

Mes camarades,

Notre deuxième Comité Fédéral National de la mandature s'ouvre aujourd'hui à Fréjus dans un contexte ambiant particulier tant national qu'international que je vais prendre le temps, ici, de détailler.

Le constat que le monde va mal, que notre pays est malade, que notre société est en souffrance est plus qu'un constat, c'est une évidence dont les causes sont un capitalisme à son apogée, basé sur une cupidité patronale insatiable.

Ce désir immodéré d'argent et de richesses est en train de ronger l'humanité tel un long cancer latent .Les lois économiques, sociales, environnementales, autant de conquies pour certains basés sur un soupçon de déontologie sont foulés aux pieds par une élite patronale aveuglée par le profit.... la rémunération des actionnaires étant l'objectif prioritaire porté haut et fort en dogme idéologique !

Ainsi au fil des 50 dernières années, une minorité a appliqué un triptyque basé sur la maîtrise de l'économie, des politiques et des médias pour prendre le pouvoir dans les territoires, les zones d'influences et au final à l'échelle de la planète.

Ils ont appelé cela la mondialisation...

Cette mondialisation qu'ils avaient présentés comme devant apporter le développement des pays pauvres, la liberté d'innover, de construire, de bâtir ...une ère nouvelle dans le développement de l'Humanité qui en fait, n'a eu pour conséquences que l'explosion des inégalités sociales avec un déséquilibre historique dans l'histoire de l'Homme, puisque

l'année dernière, 1% de la population mondiale s'est accaparé 82% de la richesse créée sur notre planète.

C'est du jamais vu ! ...jamais dans l'histoire de l'Humanité aussi peu d'hommes n'ont eu autant d'influences sur autant d'autres, les maintenant pour nombres d'entre eux dans la misère et la faim.

Ils ont construit des entreprises, des banques, qu'ils ont fusionnés, agglomérés, absorbés pour faire des grands groupes, de grandes nébuleuses opaques, qui sont désormais tellement importantes qu'elles sont considérées « trop grande pour faire faillite » aux dires de certains politiques et économistes de renom .

Autant de Conseil d'administration ou cette élite ce partage les sièges, se nomme à la tête de telle ou telle entreprise en ne manquant pas de se verser au passage des dividendes, retraites chapeaux, primes indécentes de départ, stock option, prime d'échec ce comptant en millions ...autant d'importants avantages financiers gagnés à la sueur des fronts de salariés exploités, sous-payés, inconsiderés, méprisés voir brisés...

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclat de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continueront la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. Cela ne fait pas de bruit ; c'est le travail meurtrier de la machine qui, dans son engrenage, dans ses laminoirs, dans ses courroies, a pris l'homme palpitant et criant ; la machine ne grince même pas et c'est en silence qu'elle le broie. [...] » Ces mots sont de Jean Jaurès... 1906..... Il y a 113 ans...

Ces mêmes dividendes qui ne sont pas considérés comme une rémunération, mais comme des revenus de capitaux mobiliers (actions et parts sociales). Qui peuvent être soumis à cotisations sociales que lorsque la part distribuée aux associés (personnes physiques) excède 10 % du capital social, des primes d'émission et des sommes versées en compte courant d'associé. Qui pourraient donner lieu au paiement à la source des prélèvements sociaux qui financent notre protection sociale,

comme les intérêts des comptes courants et des comptes bloqués d'associés.

Mais sont-ils seulement contrôlés ? Au-delà de l'envie politique de le faire qui n'existe pas dans notre pays, les organismes compétents ont-ils aujourd'hui seulement les moyens de les contrôler et de les redresser ?

Autant de ressources qui échappent au financement de la protection sociale de notre pays et sur lesquelles, entres autres, le 100% sécu que nous portons haut et fort ne constituerai plus une utopie... mais une alternative de société réelle et crédible !

Poser la question c'est donc malheureusement y répondre et la réponse est non !

Ainsi les profits s'accumulent pour une élite capitaliste et notamment dans notre pays.

En effet l'indice Henderson des dividendes mondiaux, le « Henderson Global Dividend Index » établi par le Cabinet Henderson aux Etats Unis, sur demande des plus importants fonds Américain dont Goldman Sachs, a pour mission d'analyser les résultats comptables des 1200 plus grandes entreprises cotés au CAC 40.

Son constat est sans appel !

Depuis plus de 3 ans, en Europe c'est en France que l'on verse le plus de dividendes aux actionnaires, notre pays se hissant même au 2eme rang mondial derrière les Etats Unis !

Il n'y a pas plus incontestable comme source puisque qu'elle émane du chantre même de ce monde capitaliste ultra libéral....

Ce qui n'a pas empêché, ce président des riches, de supprimer l'ISF, l'exit Tax et de prolonger le CICE portant à environ 200 Milliards par an de cadeaux au patronat en aides, exonérations de cotisations sociales et niches fiscales soit 10% de notre PIB.

CICE véritable spoliation des biens publics car aucune contrepartie juridiquement, opposable à l'employeur, n'a jamais vraiment existé concernant ce crédit d'impôt... il faut le savoir !

Pour rappel, le CICE, selon l'article 244 *quater* C du code général des Impôts, avait comme objet «*le financement de l'amélioration de [la]*

*compétitivité [des entreprises] à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement». Il ne pouvait en revanche –toujours extrait du code des impôts- «**NI** financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués **NI** augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise»... L'entreprise, par ailleurs, se devait de retracer «dans ses comptes annuels l'utilisation du crédit d'impôt conformément [à ces] objectifs [...]»*

Hors, la DGFIP (direction des Finances publiques, ndlr) a confirmé qu'elle n'exerçait pas de contrôle de l'emploi du CICE : si l'entreprise a l'obligation de retracer l'emploi des sommes perçues, celui-ci n'est pas un sujet de contrôle fiscal.»

Ce rôle revenait-il alors aux représentants du personnel? ...toutes les études démontrent que les élus du personnel n'ont jamais pu peser sur l'utilisation du CICE, car ils étaient seulement "informé" comprenez « ignoré » !

Seule voie de recours, selon le rapport d'information de l'Assemblée nationale: le comité de suivi régional, qui adresse une synthèse annuelle au comité national de suivi ayant pour mission de vérifier l'utilisation du CICE conforme à son objet... Sauf que les comités régionaux... n'ont jamais été mis en place !!!

Spoliation de bien publics organisé par une classe légiférée par ses valets !

Le petit Mozart de la finance se permet même le luxe de, régulièrement, recevoir l'élite mondiale patronale dans les dorures du Palais de Versailles où il leur joue au clavecin la grandeur de notre pays devenu un vaste marché, résultat de sa politique ultra libérale.

Tout cela aux yeux des sans-dents, des illettrés, des fénians, des rouges de tous ceux qui ne peuvent pas devenir les premiers de cordée où bien qui refusent de croire, très justement, à la chansonnette de la théorie du ruissèlement...

Lors de notre 11eme congrès nous annonçons je cite « l'élection d'un nouveau monarque libéral fraîchement élu et la nomination d'un gouvernement du CAC 40, cohabitation de libéraux, une véritable machine de guerre libérale.»...Nous ne nous sommes pas trompé !

Les riches deviennent ainsi toujours plus riches mais maintenant plus vite et de façon scandaleusement conséquente au regard de la paupérisation croissante de la population mondiale.

Pour assoir leur maîtrise, maintenir le système en place et leur position a la tête de leur pyramide, ils sont devenus avec le temps propriétaire des médias appliquant à la lettre les techniques des manipulations de masse tel que édité par Edward Bernays au début de notre siècle, techniques érigés et appliqués en modèle par un tristement célèbre Gopheh Gobbels dans les années quarante qui en avait fait son livre de chevet.

Un tel contrôle de la pensée diffusé et coordonné à grande échelle fait ainsi peser sur les peuples une chape de plomb idéologique où les propriétaires de presse choisissent méticuleusement ce qui doit être présenté à la population et sous quel angle.

Je ne peux m'empêcher à ce stade de la réflexion de rappeler, ici, le programme du Conseil National de la Résistance adopté en 1944 sous le nom « Les jours heureux », qui annonçait notamment je cite- « *la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression, la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères, la liberté d'association, de réunion et de manifestation* » basé sur 3 articles :

« Art. 1. La presse n'est pas un instrument de profit commercial, mais un instrument de culture ; sa mission est de donner des informations exactes, de défendre des idées, de servir la cause du progrès humain.

Art. 2. La presse ne peut remplir sa mission que dans la liberté et par la liberté.

Art. 3. La presse est libre quand elle ne dépend ni de la puissance gouvernementale ni des puissances d'argent mais de la seule conscience des journalistes et des lecteurs. »

Ces notions méritent d'être rappelées aujourd'hui pour prendre conscience de la société que le capitalisme a construit pour assoir sa main mise.

Tout comme il est bon de rappeler et de rendre hommage pour leur courage et leur clairvoyance à ces 16 jeunes du CNR dont Louis saillant pour la CGT, sous l'égide de Jean Moulin, qui se regroupèrent en 1943

pour unir leur forces, malgré leur différences et qui bâtirent un plan de libération et de reconstruction pour notre pays, toujours alors sous l'emprise nazi, sous l'emprise de la haine, sous l'emprise de l'extrême droite...

De ce plan sortira également l'envie de voir naître la Sécurité Sociale !...

Malgré la main mise sur l'économie, la politique et les médias les conséquences de la mondialisation générant toujours plus de misères et d'inégalités ; les peuples grondent, manifestent et contestent.

Les élites capitalistes refusant d'apporter des réponses politiques, préfèrent s'appuyer sur des forces de police transformée en force du maintien de l'ordre...de l'ordre établi...en place....

Pour ce faire, la militarisation de l'équipement des polices anti émeutes s'est considérablement étoffés d'armes de guerres, fusil d'assauts, lanceur de balles de défense, nouvelle génération du flash Ball, grenades de des encerclement allant même jusqu'à des véhicules blindés...auquel il faut ajouter l'armement juridique avec tout récemment la loi « anticasseurs »...

La répression des mouvements sociaux est donc devenue la norme comme nous l'avons subi lors des manifestations de la loi travail et El Khomri. Blessures, main arrachés œil crevés sont devenu monnaie courante depuis quelques mois, à chaque samedi d'expressions de la colère des gilets jaunes, quand ce ne sont pas des morts comme il n'y a pas si longtemps à notre Dame des Landes ...

L'objectif de l'Etat (Hollande comme Macron) est de petit à petit faire intégrer dans la pensée collective que manifester est dangereux... « battre le pavé est désormais dangereux pour la santé » ...

La CGT et la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ont d'ailleurs demandé à la justice administrative de suspendre en urgence l'utilisation controversée des lanceurs de balles de défense (LBD), pour mettre "fin aux blessures graves pendant les manifestations"...recours évidemment rejetés ...par une justice de classe...qu'à cela ne tienne, l'Europe a été saisie...

Une dérive totalitaire est ainsi en train, petit à petit, de s'installer : répression, désinformation, pression sur les journalistes non consentants

fragilisant toujours plus les démocraties...et je ne parle même de la décision récente d'avoir recours à l'armée lors des manifestations...

Face au maintien de ses politiques d'austérité, sourd à la colère des peuples, une idéologie issue du côté le plus obscur de l'homme refait surface.

Le retour d'une bête immonde que l'on pouvait croire à jamais reflue ou tout du moins contenue à savoir l'extrême droite.

Cette dernière forme une famille idéologique de partis dont il serait une erreur de ne se focaliser uniquement que sur le Rassemblement National, ex Front National il est bon de le rappeler, de Marine Le Pen.

De nombreux mouvements et groupuscules hétérogènes ont en commun une critique radicale de la démocratie au nom d'une idéologie autoritaire, raciste et nationaliste tendant à exclure une partie des individus de la nation et/ou de la citoyenneté.

Des courants très divers s'y expriment, parmi lesquels les partis « néofascistes », « néonazis » mais également certains mouvements religieux traditionnalistes, fondamentalistes ou au contraire paganistes, des partis populistes ou souverainistes, monarchistes, ou encore « nationalistes révolutionnaires »...

Le MNR, la ligue du midi, l'œuvre Française, bloc identitaire, action Française, Civitas, GUD notamment ...

Ces noms, ces sigles, doivent être connus de nous tous de façon à les identifier dans le cadre de la bataille idéologique qu'ils mènent sur les réseaux sociaux notamment et que nous devons combattre sans relâche, également sur le terrain, sans complaisance ni retenues.

Ils ont pris le pouvoir en Italie et au Brésil, ont fait aux alentours de 25% à leur dernières élections en Pologne, Hongrie, Autriche Suisse, Danemark et chez nous en France... et sont à 15% dans la quasi-totalité des autres pays d'Europe...

Leurs discours, plus ou moins violents, expriment à des degrés divers et selon les cas, la dénonciation de la « décadence » actuelle en parallèle avec la nostalgie d'un âge d'or, l'apologie des sociétés élitaires et de la force virile, la peur du métissage, le rejet de l'étranger en brandissant la peur de l'immigration par la théorie du remplacement, la censure des mœurs, notamment sexuelles avec le rejet de l'homosexualité.

A ce sujet nous ne pouvons que condamner l'augmentation du recensement des cas d'agressions homophobes dans notre pays,

entendez par là, selon Joël Deumier, président de SOS Homophobie, que la parole se libère, et que les victimes osent désormais parler....

Ces actes sont abjects inadmissibles et ignobles.

Ils constituent le plus vil reflet de l'être humain dans ce qu'il a de plus sombre, lâche et honteux. ...

Et que dire de la politique menée en la matière en Tchétchénie où les homosexuels sont traqués, emprisonnés, torturés et tués...

Martin Luther King disais « laissons la haine à ce qui sont trop faible pour aimer »...

Alors oui, à cette toute cette haine, nous la CGT, opposons l'Amour !

L'Amour de la liberté de penser et de vivre !

L'Amour de la liberté d'aimer quiconque sans dictat ni censure et encore moins sans répressions !

L'amour pour la justice sociale et de pouvoir vivre et travailler dignement dans notre pays !

L'amour pour notre protection sociale qui forme le socle du modèle de notre société dans lequel nous avons tous grandi et que nous voulons transmettre à nos enfants!...

Jamais dans l'Histoire, passé ou contemporaine, l'extrême droite au pouvoir n'a mis en pratique de véritables politiques orientées vers l'augmentation des droits des travailleurs et du partage des richesses.

Pire même, ils constituent le bras armé du capitalisme pour assoir toujours plus une élite en haut et des pauvres en bas !

Le combat contre l'extrême droite est notre combat à la CGT car il fait partie de notre ADN, de nos fondements, de nos statuts, de nos valeurs, il est, de plus, issue de l'héritage de nos anciens au regard du sacrifice ultime que nombre de nos camarades ont fait par le passé, face à ce fléau, pour que l'on puisse vivre et grandir dans une société débarrassé de la peste brune.

Nous nous sommes tous, plus ou moins une fois dans notre vie posé cette question de savoir« qu'est-ce que l'on aurait fait en tant

qu'homme ou femme, en tant que militant ou militante lors des heures les plus sombres de notre histoire...»

L'Histoire à venir risque de nous donner l'occasion à toutes et tous de répondre concrètement à cette question...

Tout comme nous aurons à en débattre cet après-midi, puisque notre Fédération a fait le choix d'en faire un moment fort de notre CFN ici à Fréjus, Mairie tenue par l'extrême droite.

Choix dont nous pouvons nous féliciter...

Combattre l'extrême droite qui surfe sur les inégalités sociales, générés par les politiques d'austérité ultra libérales c'est s'opposer, proposer, propager, convaincre sur nos revendications, convaincre que notre système de protection sociale est le meilleur bouclier pour protéger les plus démunis face à la cupidité patronale basée sur des politiques d'austérité en clair... face à cette mondialisation.

« Être couvert contre tous les risques de la vie de la naissance jusqu'à la mort. Mettre fin à la peur du lendemain » tel est le principe énoncée par Ambroise Croizat lors de la création de la Sécurité Sociale en application du plan du CNR en 1946.

Notre fédération porte donc des enjeux d'une responsabilité historique !

Nous l'assumons, nous la portons pleinement au quotidien et nous sommes force de proposition comme l'atteste les résolutions adoptées lors de notre dernier congrès que je rappellerai ici, la reconquête de la protection sociale et la perspective pour une sécurité sociale à 100% ainsi que les journées d'actions fédérales et confédérales où nous avons pris toute notre place en Décembre, janvier février tout comme le 19 mars dernier.

Nous assumons nos responsabilités également dans le cadre du mouvement des gilets jaunes ; mouvement qui bouscule nos pratiques et le mouvement syndical de par sa forme, sa constitution, sa composition, son évolution et ses revendications hétéroclites par le biais de l'appel de la commission exécutive fédérale du mois de janvier qui a prônée je cite – de participer aux actions avec les gilets jaunes partout où sont portés et partagé nos valeurs....partout où sont portés et partagé nos valeurs...

Des dossiers importants font aussi l'objet d'une attention particulière comme la réforme de la formation, en cours qui remplace les OPCA par des OPCO perdant leurs missions de collecte des contributions formation, légales et conventionnelles des entreprises confiée dorénavant aux Urssaf, ainsi qu'une part de leur mission de financement de la formation des entreprises.

Les périmètres de leurs champs d'activité sont bouleversés, avec des conséquences décisives sur leur gouvernance paritaire ainsi que sur leurs structures de gestion car regroupant trois ensembles de branches et secteurs professionnels.

Les incidences sur les branches à venir sont suivies de près.

Face aux attaques que nous subissons depuis plusieurs années et plus encore depuis l'arrivée de la « Macron Compagnie » les différents collectifs de notre fédération ont fort à faire et mènent le combat :

Concernant la Cofict :

Aujourd'hui l'encadrement est très fortement impacté par les réformes en cours et à venir :

- **Avec La fusion AGIRC – ARCCO** au 1^{er} janvier 2019. La disparition de l'AGIRC compromet l'avenir du statut cadre. Le Medef a dû concéder une « négociation nationale interprofessionnelle sur la définition de l'encadrement » mais il refuse toute définition nationale interprofessionnelle de l'encadrement et veut laisser les branches et les entreprises, déterminer elles-mêmes le périmètre de l'encadrement.

Pour rappel, le *statut cadre* provient d'une diversité de garanties, avec des périmètres et des héritages différents. Il est actuellement menacé ! Le Medef souhaiterait cantonner la définition de l'encadrement aux seuls cadres de commandement, alors qu'au contraire, la CGT considère qu'il faut y inclure toute la diversité actuelle de l'encadrement au sens large (cadres sup, managers de proximité, cadres technico-commerciaux, ingénieurs, personnels de haute technicité, experts...).

Pour éviter les inégalités de traitement et le risque de dumping social sur le dos des salariés qualifiés, il faut que la définition de l'encadrement et les protections qui en découlent s'appliquent quelle que soit l'entreprise, la branche, ou le territoire où exercent les personnels concernés.

On veut nous amener à qu'ils exercent des responsabilités de plus en plus importantes avec des salaires de plus en plus bas. C'est un tassement du salariat qui pénalise dès aujourd'hui tous les salariés.

Un point sur les négociations : le 5 mars sur les critères transversaux de la définition nationale de l'encadrement. le 29 mars et 19 avril sur les évolutions du travail de l'encadrement et les conditions d'exercice de leur qualification et responsabilités.

- Concernant la réforme des retraites qui veut être « systémique ». Non seulement c'est tout notre modèle social qui est remis en cause mais c'est aussi pour les cadres, les pousser fortement à la capitalisation.
- A cela s'ajoute le risque, dans nos professions de voir apparaître un mode de management basé sur l'holocratie : qui consiste à « un management horizontal ». L'organigramme de l'entreprise disparaît, il n'existe plus de chef.

Au lieu d'évoluer en pyramide, on évolue en cercle. Chaque partie du tout, est autonome et décisionnaire. Il n'existe plus de manager mais le management demeure. C'est la désorganisation organisée du travail mais les camarades de la Cofict y reviendront probablement cet après-midi puisqu'un moment leur ai consacré

A la Sécurité sociale :

Depuis notre dernier CFN, les syndicats ont entamé des négociations pour la mise en place des CSE. Ils sont confrontés à des négociations déloyales car dans bon nombre d'organismes, les directeurs ont suivi les directives du comité exécutif de l'Ucanss, alors que ces négociations relèvent du local....

Ces consignes ont pour but de museler les IRP et de réduire de manière drastique leurs moyens de fonctionnement. Certains directeurs vont même été plus loin en :

Remettant en cause les droits légaux attribués au fonctionnement des anciens comités d'entreprises,

Refusant de mettre en place des représentants de proximité

Remettant en cause le droit syndical local (8.21) etc.

De plus, un nouveau directeur a été nommé à l'ucanss véritable « petit soldat » aux ordres de la tutelle pour appliquer les politiques d'austérité.

Les COG des différentes branches signées en 2018 prévoient de supprimer 12 000 emplois dans la Sécurité sociale. Cela se traduit pour les salariés par de la pression, du stress, la perte de sens au travail, de multiples réorganisations, fusions, fermetures de centres, c'est aussi, de fait, pour les assurés la dégradation du service rendu. De plus dans bon nombre d'organismes, les directions remettent en cause les accords locaux, les usages ce qui entraînent un climat délétère.

Pour s'opposer à ces politiques de régression sociale, le collectif sécu est à l'initiative d'une intersyndicale depuis le mois de juin 2018.

Cette dernière a permis d'élaborer une plateforme revendicative commune et d'enclencher des journées d'actions fin 2018 et début 2019 sur les revendications salariales avec notamment la prime exceptionnelle.

Cette intersyndicale est très large avec FO, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et SUD. Ce qui a été porteur dans les journées de mobilisations. Le travail intersyndical se poursuit sur la classification. La bataille sur l'augmentation de la valeur du point et la prime n'est pas terminée.

Depuis notre dernier CFN, le collectif a travaillé sur l'organisation pour poursuivre son renforcement.

Pour renforcer ses liens et échanger avec les syndicats, le collectif Sécurité Sociale organisera **les 7 et 8 octobre 2019** à Montreuil, les journées nationales des Syndicats de la Sécurité Sociale.

A la Mutualité Sociale Agricole :

Le collectif à fort faire répondant aux demandes des syndicats sur les mêmes revendications que la sécurité sociale, seul dans la branche à porter des revendications sur la hausse des salaires.

Début mars une consultation des bases a été organisée pour faire le recensement des possibilités d'actions et de mobilisation dans le but d'imposer un rapport de force suffisant pour faire aboutir nos revendications.

Ceci dans le but de peser sur l'instance de négociation, la CPPNI qui s'est tenue le 20 mars dernier, et dont le collectif a remis sur la table la hausse des rémunérations et la prime « Macron »... les camarades interviendront dans le débats, j'en suis sûr, pour nous donner les derniers éléments car la saisie des ministères de tutelle était aussi à l'étude.

En parallèle évidemment l'accompagnement des syndicats dans les négociations et les élections CSE mais comme me le confiait un certain Christophe dont je terrai le nom « la tâche est rude mais belle » !

Aux Missions locales

Bilan :

Depuis le dernier Congrès, le Collectif CGT Missions locales, a suivi le Plan de travail établi. Les axes principaux qui constituent son bilan sont les suivants :

- Poursuite de la création et du suivi de nos syndicats régionaux
- Outillage des syndicats en matière de CSE
- Organisation des journées nationales en Octobre 2018 (Actualisation de nos orientations et revendications)
- Portage d'une proposition de création d'une Agence nationale d'accompagnement et d'insertion des jeunes consistant en un regroupement en une seule entité des près de 425 missions locales

Actualité et Perspectives:

- Menace de fusion des missions locales avec Pole Emploi

dans le cadre de CAP 2022

- Menace de baisse budgétaire sur l'accompagnement renforcé (Garantie jeunes)
- Un Accord Classification bientôt à la signature faisant éclater le cœur de métier
- La CGT défend son projet d'Agence auprès du cabinet du 1^{er} Ministre
- La CGT va informer les salariés sur le danger de la classification pour faire pression sur les signataires
- La CGT va informer les salariés de son projet d'Agence

Objectifs attendus :

- Augmenter la syndicalisation CGT en Région (Informations syndicales sur le territoire)
- Augmenter la représentativité CGT (pour devenir majoritaire)
- Faire avancer nos idées et gagner de nouveaux droits pour les salariés

Dans le secteur de l'aide à domicile

Dire que la mission de ce secteur est difficile est un doux euphémisme quand on jette un regard même succinct à ce secteur :

- 226000 salariés dont 96.50% sont des femmes
 - 60% ont plus de 45 ans
 - 41% sont non qualifiés
 - Plus de 89% sont en temps partiel généralement imposé
 - 50 % travaillent les dimanches et jours fériés.
 - 62% des salariés de la branche ont des coefficients inférieurs au smic horaire !!!

Salaire de misère, qualification non reconnues entraînent une pénurie de vocation qui font peser des inquiétudes sur cette activité d'ici une dizaine d'années.

A cela s'ajoute un mépris de nombre de Directions au regard du non-respect des droits sociaux et de l'application de la convention collective... Pour me pencher sur le sujet depuis 2 ans et après 8 ans d'activités inter-pro dans le cadre de l'UD de l'Hérault, pour en avoir vu des entreprises et structures diverses, je suis en mesure de souligner ici, la précarité particulière de ce secteur.

Précarité qui relève l'action de nos camarades, qui avec peu de moyens voir pas du tout font un travail formidable de revendications des besoins des salariés.

Le collectif est donc un point d'appui central et fondamental dans la lutte que mènent nos syndicats.

Sous son impulsion, notre fédération assume ses responsabilités notamment en faisant valoir notre droit d'opposition à l'avenant modifiant la complémentaire santé et quand il a fallu répondre sur l'ensemble de la branche à une campagne calomnieuse de la part de réformistes ...

Le collectif et nos syndicats n'ont de cesse de revendiquer entre autres la revalorisation de la valeur du point et des indemnités kilométriques, la reconnaissance des métiers et de meilleures conditions de travail, un financement de la perte d'autonomie par la branche maladie et une réelle application de l'avenant 36 concernant les temps de déplacements entre deux séances de travail par le biais de véritables enveloppes budgétaires pour des conseils départementaux.

Dans pôle emploi:

Pôle emploi subit à la fois les attaques gouvernementales contre la Protection Sociale mais aussi contre les Services Publics.

Dès sa création, Pôle emploi fut un véritable holdup sur l'UNEDIC : 10% des cotisations collectées étant affectées au financement de Pôle emploi représentant 70% de son budget. La suppression des cotisations sociales salariales UNEDIC, transférées vers la CSG, renforce ma main mise de l'Etat sur les fonds paritaires de la Protection Sociale. La Lettre de cadrage gouvernementale sur les « négociations » sur l'avenir du Régime d'Assurance Chômage, issue de la Loi Liberté de choisir son avenir professionnel, impose orientations et économie au Régime : 3,5 Milliards d'€ sur le dos des droits des chômeurs mais aussi sur les « dépenses passives » dont Pôle emploi.

La Loi de programmation budgétaire des finances publiques 2018-2022 a acté une baisse de 4 Milliards d'€ du budget du ministère du travail (dont dépend Pôle emploi) se traduisant par une réduction de la dotation de l'Etat : moins 50 millions d'€ en 2018, moins 87 millions d'€ en 2019. Dans le même temps, répondant aux objectifs de CAP 2022 et de la politique austéritaire du gouvernement, Pôle emploi connaît depuis 2018

des plans annuels de suppressions de Postes dans un contexte de hausse continue du chômage.

La Convention Tripartite Etat-Unedic-Pôle emploi, en cours de négociation, doit fixer de nouvelles modalités de financement de Pôle emploi (plusieurs milliers de postes risquent d'être supprimés) et définir nos missions pour les années à venir.

Force est de constater que les orientations que nous avons combattues des précédentes conventions tripartites tendent à réduire drastiquement nos missions, renforcent le tout numérique au détriment des accueils physiques, accroissent le recours aux Opérateurs Privés de Placement, développent le contrôle au détriment de l'accompagnement.

Pour les agents, les conditions de travail se détériorent au regard de la baisse constante des effectifs. La mise en place d'une GPEC s'est traduite par une attaque sans précédent contre les collègues exerçant une activité liée à l'indemnisation : 40% d'entre eux ont été contraints de s'orienter vers le conseil à l'emploi. Dans le même temps, les outils de contrôle et d'évaluation se sont développés tout comme les méthodes de lean management pour accroître la productivité de chacun. Les NAO, quant à elles, se succèdent sans aucune augmentation salariale et une nouvelle classification a été mise en place allongeant les carrières, renforçant les compétences au détriment des qualifications, privilégiant le savoir être à la technicité.

Pour la CGT Pôle emploi, l'objectif est de renforcer le processus de mobilisation dans la continuité de la grève réussie du 20 novembre 2018 mais aussi de maintenir la représentativité nationale de notre organisation à l'issue des élections professionnelles du CSE fin 2019.

Groupe de Protection Sociale

Le temps est bien loin où l'inquiétude des personnels des Institutions, et de Retraites Complémentaires, et de Prévoyance, résidait dans le seul devenir de leurs emplois après une énième fusion. La gangrène d'une politique nationale visant à détruire le pan des régimes de retraite en France a désormais atteint le plus haut niveau de la Branche : désormais, l'Association des Employeurs applique en tous points les réformes et projets de réforme du législateur.

Cela se traduit par l'ignorance totale de tous textes signés par ce qu'on appelle les «partenaires sociaux» et ce, quel que puisse être le sujet. Ainsi on voit écartée la garantie de majoration salariale (0,85% de l'augmentation de Branche s'appliquent obligatoirement dans les GPS – Accord de Juillet 2008. NDR) dans les négociations sur les minimas de Branche ; on voit même les Directions Générales pousser les salariés à sortir de l'entreprise (ici, la «pseudo» GPEC ne joue même plus son rôle !)...

La taille des quelques Groupes subsistants facilite voire accélère cet état de fait. AG2R-La Mondiale-MatMut... Malakoff-Mederic-Humanis-SI2M... l'intégration du principe marchand dépasse le cadre assurantiel et engloutit jusqu'aux mutuelles, le tout, au détriment de l'utilisateur final qui voit à la fois ses cotisations monter et ses prises en charge fondre.

Le Collectif des GPS a réorienté ses travaux en modifiant sensiblement sa feuille de route. L'actualité nationale, autant que l'attitude de la nouvelle Fédération Agirc-Arrco (fusionnée depuis le 1^{er} janvier 2019), ont eu sur le Collectif de nombreux impacts et ont imposé un renouvellement partiel de ses membres en cours de mandat... par ailleurs, l'implication de la Fédération et du Collectif ont permis d'ouvrir à deux nouvelles institutions (la CIPREV et la CNBF*) l'accès aux activités fédérales.»

***CIPREV** : Caisse Interprofessionnelle de **PREV**oyance

CNBF : Caisse Nationale des **Barreaux Français** (Caisse de Retraite Complémentaires des professions judiciaires)

La Formation syndicale »

L'activité du pôle formation s'inscrit dans le cadre de la 5^{ème} résolution de notre dernier congrès Fédéral. Le rôle du pôle formation a consisté sur ce demi-mandat, à définir un plan de formation à destination des membres de la CEF, des responsables de région et des syndicats. Les formations ont consisté à donner, aux camarades, les outils, savoir et savoir-faire qui leur permettent d'être combatifs et à l'offensive face aux attaques incessantes du gouvernement et des employeurs.

Plusieurs axes de formation ont été mis en œuvre :

- Formation « collectif de direction et militants en responsabilité » : 5 jours. Mars 2018

Cette formation partagée en deux modules a réuni 54 stagiaires réunis à Courcelles (membres CEF, responsables et co-responsables de région, animateurs de pôles et de collectif fédéraux). Cette formation a permis aux camarades de se connaître, de créer de la cohésion, de mesurer l'étendu du champ fédéral, d'apporter les outils pour favoriser le travail ensemble afin de mettre en œuvre nos résolutions de congrès.

- Formation de « Formateurs CSE » : 2 jours. Juillet, août et septembre 2018
En co-animation avec le cabinet d'expertise « DEGEST », les formateurs du pôle fédéral ont décliné 3 sessions « formateurs CSE ». 30 militants de syndicats ou en responsabilité fédérale de différentes régions ont été formés. Cette formation leur a permis d'avoir les outils pour être formateurs sur les questions de mise en place du CSE et former les négociateurs locaux des syndicats dans les régions.
- Formation « Enjeux et bataille à mener avant la mise en place du CSE dans les organismes de la FNPOS » : 2 jours. De juillet à février 2019.
Grâce aux 30 formateurs CSE, ce n'est pas moins de 25 sessions de formations qui se sont organisées pour les syndicats dans l'ensemble de nos régions. Certains formateurs CSE sont également intervenus en appui pour des syndicats au moment des négociations dans leurs organismes.

Poursuite du plan de travail :

L'axe prioritaire reste la formation des responsables et co-responsables de région, dont la construction est en cours.

Par ailleurs, plusieurs camarades du pôle ont été amenés à prendre des responsabilités fédérales dans leur secteur professionnel en plus de leur activité au sein du pôle formation. Le pôle a donc été renforcé par l'arrivée de trois camarades mais il va devoir travailler sur son organisation afin de maintenir son efficacité.

Concernant les coordinations régionales

Le 9ème Congrès Fédéral du mois de mai 2011 avait décidé la mise en place de nos Coordinations Régionales en sein de notre Fédération.

L'objectif a, dès le départ, été de pouvoir développer notre activité fédérale de manière décentralisé et au plus près de nos syndicats pour une meilleure efficacité.

A ce jour et depuis septembre 2018, l'ensemble de nos 22 régions sont couvertes et bénéficient toutes, d'une Coordination Régionale.

Les prérogatives des Responsables et Co-Responsables de Région ainsi que les missions de nos Coordinations Régionales n'ont cessé d'évoluer depuis leur création.

Ils sont aujourd'hui membres de droit de nos Congrès et CFN, l'animateur national de nos Coordinations Régionales FNPOS-CGT est membre du Bureau Fédéral

A noter que 14RR et CoRR sur 35 sont membres de la Commission Exécutive Fédérale et 2 sont membres de la Commission Financière de Contrôle

Le dernier Congrès Fédéral à travers sa Résolution 3 a réactualisé et davantage précisé la feuille de route de nos Coordinations Régionales...

Elles sont un point d'appui incontournable pour notre Fédération et son activité, lors des initiatives de luttes bien sûr, mais également dans divers domaines comme l'an dernier, lorsque nos camarades RR et CoRR- comme je l'ai dit par ailleurs- ont été formés pour décliner dans nos régions et pour nos syndicats, la formation CSE dans un timing très court.

Elles font le lien en permanence avec les autres structures de la CGT et l'interpro, ce qui est un objectif crucial dans le contexte actuel.

Si nos Coordinations Régionales ont pu grandir, c'est aussi grâce à vous et à tous nos militants, toujours plus nombreux pour participer à nos réunions régionales :

78 réunions régionales ont été tenues en 2018 sur l'ensemble du Territoire.

Preuve de cette dynamique positive et de l'investissement de notre Fédération pour donner à nos Coordinations Régionales, les moyens de fonctionner efficacement,

Le nombre de RR et CoRR pour notre Fédération est passé en 5 ans de 20 à 35 soit une augmentation de 40%.

Tout cela reste bien évidemment perfectible et évolutif, notamment en terme de formation syndicale pour davantage "outiller" nos camarades RR et CoRR, nous ne pourrons également pas faire l'économie d'un débat d'ici notre prochain Congrès Fédéral pour tenir compte des décisions du 52ème Congrès Confédéral en ce qui concerne les évolutions statutaires, sur notamment le rôle et l'organisation de nos Comité Régionaux, tout en tenant compte de nos particularités territoriales.

Le collectif jeunes :

Cela fait maintenant presque 2 ans que la nouvelle mandature du collectif jeunes est en place avec pour composition 3 femmes (Chloé, Julie- animatrice et Marlène) et 7 hommes (Jérémy, Julien, Mickael, Nicolas, Pierre-Thomas, Samir et Yves) ainsi qu'un référent (Moi-même) et au début de la mandature un invité privilégié (Nicolas Fleurentdidier ancien animateur du collectif). Ils travaillent depuis le début sur un kit de syndicalisation à proposer à tous les syndicats sur différents supports (papier, numérique, vidéo), dont la première ébauche vous sera présentée cet après-midi. Lorsqu'un appel à la grève et à la manifestation est lancé, on peut souligner leur réactivité en sortant au plus vite un tract jeune, moderne et qui parle à tout le monde mais plus particulièrement aux jeunes afin de les attirer vers notre syndicat ... L'objectif étant de donner envie aux jeunes de se syndiquer et de casser cette image négative et vieillotte qu'ils peuvent avoir parfois en tête à notre égard»

Le moins que l'on puisse dire est que notre collectif jeune est en train d'apposer dans notre paysage syndical sa signature spécifique en termes de tract.

Vu qu'un moment leur est consacré cet après-midi je n'en dirai pas plus si ce n'est que je tiens à réaffirmer, ici devant vous tous, combien je suis fier de travailler avec eux et combien je les remercie d'avoir accepté un vieux dans leur collectif ...ce qui me fait dire d'ailleurs que l'on peut toujours se croire jeune, du moins dans sa tête, jusqu'au jour où l'on travaille avec eux et que l'on tente de suivre... leur rythme

Pour l'UFROS

Depuis son dernier congrès en octobre 2017, l'Ufros a participé à toutes les actions professionnelles, inter professionnelles et inter générationnelles qui se sont déroulées.

D'autre part, elle a mené des actions spécifiques à l'appel de l'UCR CGT et des 8 autres organisations syndicales et associatives pour, notamment,

- l'augmentation du pouvoir d'achat des retraités, mis à mal par les mesures mises en œuvre par le gouvernement de Macron, avec la hausse de la CSG en janvier 2018,
- la revalorisation des pensions,
- une protection sociale de qualité
- le maintien des services de proximité
- la prise en charge de la perte d'autonomie.

C'était le cas les 15 mars, le 14 juin et le 9 octobre 2018 ainsi que le 31 janvier 2019 tout comme le 11 avril prochain.

Parallèlement au grand « blabla » national, l'Ufros a fait sien, le questionnaire de l'UCR « La CGT vous donne la parole » pour aller au-devant des retraités, discuter avec eux et affiner leurs revendications.

Au niveau fédéral, l'Ufros participe à la gestion de la CPP (complémentaire santé des personnels de la sécu, actifs et retraités). Récemment, elle s'est engagée, avec la fédération, dans une action sur le différentiel à l'UCANSS. Elle agit également avec l'UCR pour que les retraités reçoivent de leurs organismes de retraite une notification à chaque modification du montant. Ceci est d'autant plus valable avec le prélèvement à la source depuis le début de cette année, tous les retraités n'ayant pas forcément d'ordinateurs ou de connexion internet.

Au RSI

Pour le collectif RSI, j'aimerais ici, apporter un profond hommage à tous nos camarades, ceux de notre collectif qui ont fait un travail exceptionnel mais également à tous nos syndicats RSI du pays...

Leur organisme détruit, supprimé, sacrifié sur l'autel du projet électoral de ce président.

Dans l'incertitude de leur devenir tant en terme d'emploi que de lieu géographique pendant plus d'un an,

Organisme pour lesquels tous ces hommes et ces femmes se sont investis, amoureux et consciencieux de leur travail,

Organisme dont les gouvernements successifs n'ont jamais donné réellement les moyens d'exister, de se développer et d'assurer pleinement les missions qui leur étaient confiés,

Dans ce contexte moribond, nos camarades CGT ont néanmoins continué de défendre les salariés, de les accompagner, de tenter de ramener un zeste de dignité et de respect lors des négociations nationales sur le processus de transition, il n'ont eu de cesse de lutter en portant haut et fort les revendications de la CGT faisant même bien souvent fi de leur considération personnelle défendant inlassablement nos valeurs empreintes de justice sociale, d'égalité et de protection sociale.

A tous les camarades du RSI, la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux, la CGT vous remercie et je vous propose de symboliser ici cette reconnaissance par un chaleureux applaudissement général du CFN maintenant.

Merci pour eux.....

Ainsi, nous, militants de la Fédération des organismes sociaux, avons le devoir et la responsabilité de faire prendre conscience aux salariés des organismes de protection sociales, à la population de notre pays ainsi qu'à nos camarades dans l'inter-pro de ce que l'on risque de perdre avec les attaques contre la Sécurité sociale, l'assurance chômage et les retraites.

Ce formidable projet de société qui, selon Ambroise Croizat, devait « mettre fin à l'obsession de la misère », est aujourd'hui en passe de s'effondrer sous les coups de boutoir du gouvernement contre ce qui fait son fondement : la cotisation sociale.

Dès 1946, un continuum de plans de casse n'a cessé de mettre à mal une institution devenue pierre angulaire de notre identité sociale.

Aux oppositions de la droite, du patronat, des médecins libéraux, un moment tues par le rapport de forces de l'époque, se sont ajoutés une avalanche de réformes, passant par les ordonnances de 1967 qui ont fait basculer sa gestion dans les mains du patronat, les plans Barre, Fabius, et l'impôt CSG de Rocard.

Viendront ensuite les mesures de Georgina Dufoix imposant des déremboursements successifs, les lois Veil, Balladur allongeant la durée de cotisation, les plans Juppé puis Chirac, Raffarin attendant aux retraites, les lois Jospin de 2001 imposant les normes européennes aux mutuelles... Sans oublier l'ordonnance Douste-Blazy de 2004 qui videra les conseils d'administration de leurs pouvoirs, l'instauration de la tarification à l'acte et les lois Bachelot qui ont confié le pilotage de la protection sociale aux « préfets sanitaires » des agences régionales de santé. En imposant l'obligation de la mutualité d'entreprise, l'ANI 2013 accélérera la privatisation.

Si la destruction affichée de la cotisation sociale n'est pas récente, elle est frontale avec l'année dernière la baisse des cotisations maladie et chômage au profit de la CSG.

Par ce procédé l'état en possession des cotisations chômage passées par la case « CSG » se pose en « actionnaire » de l'assurance chômage et lui impose 4 milliards d'économie, tout en lançant la chasse aux fraudeurs et en voulant assujettir les prestations à des « contreparties »...

Le rêve du patronat est devenu une arme de gouvernement !!!

Il importe de rappeler la quadruple peine qu'elle va entraîner

Elle est tout d'abord une amputation directe du salaire dont la cotisation est partie intégrante. C'est un « salaire socialisé », fondé sur les richesses créées dans l'entreprise. La seule création de richesses qui va directement du cotisant vers le bien-être des gens sans passer par la poche des actionnaires.

Si le salaire net c'est pour le quotidien du mois, le salaire brut c'est pour la vie. !

La deuxième peine réside dans la destination même de cette « économie » patronale. Elle n'ira ni vers l'emploi, ni vers l'investissement, mais servira à augmenter les marges patronales et à nourrir les actionnaires, la cupidité encore et toujours.

À cette atteinte aux salaires, s'ajoute la troisième peine : la hausse de la CSG qui alourdit la feuille d'impôt, fiscalise et étatisé un peu plus encore la Sécurité sociale.

Depuis 1995, la part de la fiscalisation dans le financement de la Sécu est passée de 4,9 % à 28 %, tandis que celle de la cotisation sociale tombe de 86,8 % à 67,3 %. Ils veulent abandonner la Sécurité sociale aux mains de l'État de façon à accélérer les coupes drastiques et mettre en place la privatisation de la santé, futur source de revenus juteux.

La quatrième peine est encore plus lourde. Par la fin du principe de solidarité, la mort de la cotisation sociale n'est rien d'autre que celle de la Sécu. Une coquille vide livrée au privé, aux assurances santé inégalitaires et coûteuses. La fin du droit de vivre dignement.

Tous les fronts sont donc ouverts par ce gouvernement qui a ajouté dans la loi de finances de la sécurité sociale pour 2019, la possibilité de récupérer dans le budget de l'état les excédents des branches obtenues à grands coups de baisses des prestations et de réductions budgétaires sur le personnel.

Les cotisations ne baisseraient pas mais seraient détournés dans les caisses de l'Etat.

Ceci n'est ni plus ni moins que le plus grand hold-up social et économique de notre histoire ...et je pèse mes mots, le plus grands hold-up économique et social de notre histoire!!!

De plus, la politique qui est menée en interne de nos institutions, sur les salariés eux-mêmes de la sécurité sociale par le biais des COG successives dans chaque branche, sont basés non seulement sur des réductions énormes de cout de fonctionnement mais également de personnel ce qui fait que l'on se retrouve dans l'incapacité, aujourd'hui, salarié de la protection sociale, de répondre à l'objectif social de rendre nos missions de services publics, qui étaient dévolues à nos institutions, provoquant malaise, désespoir perte de confiance dans les institutions.

Politique accentué par la mise en place du CSE, véritable projet de destruction des IRP, de réduction des moyens de défense des salariés, qui vise sur le long terme à faire disparaître la notion même de Comité d'entreprise et l'affaiblissement des syndicats. A ce sujet, ne tombons pas non plus dans le piège de patrons qui, très généreusement

proposent de prendre à leur charge les formations des nouveaux élus à condition de suivre celles qu'ils nous auront choisies, formation dénuées de tout sens politique et de pratiques syndicales évidemment.

Tout comme on ne va pas se faire former en tant qu'élus CSE CGT vers n'importe quel cabinet spécialisé même s'ils font un rabais sur la formation...

Quand on est CGT on va se former à la CGT !

D'autant plus que le 15 mars dernier un contenu de formation confédéral « CSE prise de mandat » a été mis à la disposition de toutes les UD pour y être déployé, la charte de l'élus et du mandaté et le sens de nos pratiques et revendications syndicales en plus des notions juridiques propres au CSE sont au cœur de cette formation qui doit nous permettre un virage politique dans nos syndicats.

Ce virage nous n'avons pas le droit de la rater !...

Que dire également du projet du gouvernement à venir de « réformer », non je dirai plutôt détruire, anéantir notre système de retraite.

Un projet visant à mettre en place un système basé sur la capitalisation individuelle qui entraînera l'abaissement des pensions et fera, là encore le bonheur des actionnaires.

Nous allons devoir nous battre contre cette loi de régression sociale !

Cette bataille nous allons devoir la mener dans les prochaines semaines, dans les prochains mois!

Ne nous y trompons pas et ne jouons pas le match dans nos têtes avant le coup d'envoi : le projet Delevoy de réformes des retraites et un projet !

Rien n'est encore joué, je le redis, il va falloir se battre !

Nous devons réaffirmer et convaincre que les trois principes sur lesquels a été construit notre système de retraite à la Libération sont nécessaires et indissociables:... la répartition, la prestation définie et la solidarité !

Notre CFN se situe donc dans un contexte sociétal extrêmement difficile tant les attaques patronales sont nombreuses, la lutte des classes, eux ils la mènent !

Il se situe également à l'aube du 52^{ème} congrès confédéral, moment important dans la vie de la CGT, plus encore peut être au regard de la 1^{ere} place perdu par notre syndicat dans notre pays aujourd'hui.

Ce CFN se doit d'ailleurs de mener la réflexion sur les éléments clés qui se doivent d'être débattus en notre sein :

- La notion de dialogue social : devons-nous devenir de « bons » partenaires ou au lieu de cela rester droit et fier de mener au nom des plus faibles la lutte des classes ?
- Le syndicalisme rassemblé est-il aujourd'hui toujours possible face aux trahisons ?
- La notion du salaire et de son montant minimum pour vivre et sous quelle forme ?
- La situation évidemment de la protection sociale et du 100% sécu
- Le projet de loi Delevoy sur les retraites et les réformes concernant l'assurance chômage...

Autant de positions que les délégués de notre fédération devront porter courageusement et fièrement lors du 52^{ème} congrès.

Alors ... au regard de la situation sociale et politique de notre pays, où s'ouvre notre Comité Fédéral National aujourd'hui, tout un chacun pourrait être en droit d'y arriver avec des yeux reflétant le pessimisme...

Et pourtant, en tant que militants, militantes, n'y a t'il pas plus noble et motivant que de lutter pour une cause aussi belle?

N'y a-t-il pas plus noble cause, nous militants et militantes de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux que d'opposer à la violence patronale notre système de protection sociale ?

N'y a-t-il pas plus noble cause, nous militants et militantes de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux que d'opposer à la Haine et aux mensonges de l'extrême droite, nos valeurs et notre système de protection sociale ?

Et qui mieux que nous, militants et militantes de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux pour le porter, au sein même de notre grande et belle CGT !

Au regard de l'Histoire, passé présente et à venir la place et la responsabilité de notre fédération doit au contraire, malgré les difficultés, faire jaillir dans nos yeux... une fierté... que rien ni personne ne pourra nous enlever !

La fierté d'appartenir à la fédération dont l'essence même est de défendre notre système de protection sociale a contre- courant d'une mondialisation imposé !

La fierté d'appartenir à la fédération qui au sein même de notre CGT est la garante de ce qui doit rester dans son ADN à savoir la défense de la Sécurité sociale et de la protection sociale!

La fierté d'être à la pointe d'un combat qui nous fera dire, lors de nos vieux jours, plus tard, « je faisais partie de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux de la CGT ! »

Aussi nous tous : syndiqués, militants, secrétaires de syndicats, délégués syndicaux, responsables de régions, membres de notre fédération ... nous devons n'avoir de cesse que de lutter, convaincre, informer, mobiliser pour faire de la protection sociale le seul avenir de justice sociale pour notre pays !

Nous devons l'exprimer, le réaffirmer haut et fort et encore plus, dès ce CFN pour qu'une voix forte fasse résonner les murs de cette salle ici à Fréjus et remonte même jusqu'à l'Elysée.

Oui jusqu'à l'Elysée !

Une voix, un cri, un message, tout comme Macron quand il s'est exprimé sur l'affaire Benalla.... nous, militants et militantes de la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux nous lui disons... que s'il veut détruire la protection sociale, pour la confier à ces amis du CAC 40 pour en faire encore plus de profitseh bien il va falloir qu'il vienne... la chercher !

Oui la chercher !

Car nous seront toutes et tous sur sa route, répondant ainsi à l'appel que lança Ambroise Croizat lors de sa dernière intervention à l'assemblée en 1951 :

Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès. »

Parce que nous sommes tous les enfants d'Ambroise Croizat !

Parce que nous sommes la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux de la CGT !

Parce que nous sommes la CGT !

Merci mes camarades,